
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du vendredi 24 mai 2024 L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre mai à 20 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée le 13 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME.
<u>Présents :</u> 9	
<u>Votants:</u> 10	<u>Sont présents:</u> Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Michel BIZE, Régis CONSTANT, Anne DESBORDES, Yoann GUILLAUME, Sabine VARINOT, Stéphanie PHILIPPOT <u>Représentés:</u> Romain LEROY <u>Excuses:</u> Sandy POTIER <u>Absents:</u> <u>Secrétaire de séance:</u> Michel BIZE

- Règlement des affouages
- Adhésion au Service des Emplois Intercommunaux du Centre de Gestion
- Tarification aux agriculteurs
- Subventions aux associations
- Questions diverses

Objet: Adhésion au Service des Emplois Intercommunaux du Centre de Gestion - DE 2024 022

Vu la loi n° 84-56 du 26 janvier 1984, portant statut de la Fonction Publique Territoriale notamment l'article 25,

Le Conseil Municipal après délibération :

- demande l'adhésion de la collectivité de Ourches sur Meuse au service des emplois intercommunaux du Centre de Gestion à compter du 1er juillet 2024,

autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que les lettres de commande pour la mise à disposition effective des agents.

Objet: Règlement des affouages - DE 2024 023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement des affouages comme suit :

- les inscriptions se feront en août ;
- la portion ne sera attribuée (après tirage au sort) à la personne qu'une fois le règlement effectué auprès de la Trésorerie.

Objet: Projet ONF - DE 2024 024

Le Maire expose le surcoût de 7000,00€ et le nouveau plan de financement relatifs au projet de l'ONF "Forêt de demain ainsi que la situation des affouages pour l'année 2025.

Les affouages se feront dans la coupe n°16 (emprise de la clôture + placeaux 5x5m). Le chantier devra être terminé au 01/04/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ces modifications et le projet des affouages.

Questions diverses

- Rénovation du puits Rue de Naives : bordure finition couleur pierre ; réimplantation des panneaux de signalisation
- Cimetière :
 - 8 tombes connues non réglées.
 - réunion le 22 juin 2024 au cimetière pour le procès-verbal de reprise des tombes
 - réunion aménagement du cimetière le 08 juin 2024 à 09h00.

La séance est levée à 22h15.